

Procès-verbal de la 102^{ème} Assemblée Générale de l'APB Vésenaz, le 25 mars 2025 - 19H00. **Version longue**

Le Président par intérim, Olivier von Arx prend la parole pour présenter le Comité 2024 :

- Patrick Daenger, trésorier
- Jehan Khodl, communication
- Pierre Dupanloup, coaching

Olivier remercie le soussigné qui se chargera du procès-verbal de cette Assemblée Générale.

Il souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée forte d'une centaine de personnes et les remercie de participer aussi nombreux aux destinées de l'APB, après cette année mouvementée. **(voir annexe 1)**

Présentation de l'ordre du jour :

1- Nomination des scrutateurs OK

2- Approbation du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2024

Avant d'aborder les points de l'ordre du jour, Olivier présente les excuses pour son absence de André Christin, Président d'honneur, ainsi que de 11 membres.

Les scrutateurs sont désignés et le PV de l'AG du 30 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

Petit rappel d'abord, à fin 2024, l'APB comptait **1302 membres** dont 786 actifs, 239 vétérans*, 393 AVS et AI, 14 membres invités, ainsi que 8 annonceurs. **(dont 109 font également partie des AVS)*

Les membres se répartissent en 771 voiliers, 421 moteurs, 1 rame, et 94 membres « avec bateau non-annoncé ou sans bateau »

3- Admissions, démissions, radiations et décès

Au cours de l'année 2024, nous avons enregistré 53 admissions, 59 démissions et 9 radiations.

Un hommage est rendu aux membres décédés en 2024 :

- Jean-Claude Kormann (8 janvier 2024)
- Patrick Feusi (13 janvier 2024)
- Daniel Equey (19 janvier 2024)
- Eric Pampolini (12 mars 2024)
- Jean-Pierre Windels (9 juillet 2024)
- Claude Mariot (11 novembre 2024)
- Edouard Borloz (22 décembre 2024)
- Jean-Marie Bruchon (27 décembre 2024)

4- Accueil des nouveaux membres 2024

• Accueil des 53 nouveaux membres 2024*, le Président leur souhaite une cordiale bienvenue et invite les nouveaux membres présents à retirer un fanion APB. ** voir cette liste en Annexe 2*

Les 53 nouveaux membres seront invités le 10 avril 2025 pour une rencontre avec le Comité.

Olivier von Arx n'ayant pas été élu par l'AG, celui-ci nous fait une rapide présentation de sa personne et de son parcours professionnel. Lors de l'AG 2024, Olivier von Arx avait été élu responsable du matériel en remplacement de Pierre Dupanloup.

5- Rapport du Président ad-intérim

a) Historique du Comité APB de 2024 :

- Démission du Président élu (mi-mai)
- Démission de la secrétaire administrative (mi-mai)
- Réorganisation du Comité
- Prise en charge du rôle du Président «ad Intérim»
- Engagement d'une secrétaire administrative à 30%
- Démission du responsable du journal, fin juin
- Démission de la nouvelle secrétaire administrative (fin juillet)
- Comité de l'été :
1)Président «ad Intérim», 2)Secrétaire générale, 3)Trésorier, 4)Responsable Communication, Coaches
- Démission de la Secrétaire générale (octobre)
- Comité de la fin de l'année :
1)Président «ad Intérim», 2)Trésorier, 3)Responsable Communication, Coaches
- Décision du comité d'avancer l'AG 2025 (à fin mars)

b) Evénements 2024

- Puces Nautiques du CNV (dimanche 5 mai)
- Croisières Bol d'Or (samedi 15 juin)
- Apéro Pique-nique d'Hermance (vendredi 30 août)
- Apéro Pique-nique du Creux-de-Genthod (vendredi 13 sept)
- Régate «la Double APB / CNV» Port-Choiseul (21-22 sept)
- Soirée des membres APB à SNG (mardi 8 octobre)
- Swiss Boat Show (8-9-10 novembre)

Sponsoring

- Régates (sponsoring) Juniors du Club Nautique d'Hermance
- Juniors du Yacht Club de Genève
- Lunch de la Double du CNV

c) Rédaction & publication, bulletins 2024/2025

- Juin 2024 (658); septembre 2024 (659); décembre 2024 (660); et mars 2025 (661)
- Des newsletters mensuelles ont été instaurées pour renforcer le contact et la communication avec les membres (sondages, points forts du mois). Initiative très appréciée par les membres.

d) Rapport avec les Autorités :

- Séances avec la Capitainerie
 - 14 juin séance régulière
 - 29 juillet séance régulière
 - novembre décembre : visio-conférences plateforme de vente de bateaux
- Prise en compte de quelques cas problématiques, places d'amarrage, dimensions des bateaux par rapport à la place, co-détention, passerelles sur les pontons.
- Objectif : être à l'écoute des membres et en faire part à la Capitainerie

e) Newsletters sondage :

En vue de l'audition de l'APB auprès de la Commission cantonale chargée de la loi sur la navigation, un sondage a été lancé le 22 août 2024 sur les places d'amarrage & la gestion des ports (résumé du résultat) :

- Tendance nette d'augmentation de vente de bateaux dans les prochaines années (9% le plus vite possible, 16% dans les 2 à 3 ans)
- 94% ont obtenu leur bateau avant octobre 2021
- 64% ont acheté un bateau d'occasion
- 90% ont acquis un bateau d'occasion et ont eu l'autorisation de garder la place (avant 2021)
- 25% ont payé un prix plus élevé pour avoir la place
- 53% était favorable pour que la compétence de l'attribution des places d'amarrage reste à l'Etat
- 63% était favorable à une proposition du Comité d'instaurer un quota des places d'amarrage de l'APB

f) Dépôt d'un amendement APB, suite à l'audition APB du 10 septembre 2024 (PL13407)

- Opposition au PL13267 à l'attribution des places d'amarrage au groupement des communes
- Amendements APB sur Art 4 & 11 du projet cantonal PL13407.
- Art 4: Délégation possible de la gestion des ports par une convention aux communes
- Art 11: Proposition d'introduction de quotas des places réservées aux professionnels, aux communes ou groupements intercommunaux et les principales organisations de plaisanciers, seront représentés. Création d'une commission tripartite dont la compétence serait limitée à donner un préavis sur les demandes d'autorisation, ainsi que le quota des places, seraient définis par voie réglementaire.

g) Nouvelle LNAV (H 2 05 adoptée le 14 février 2025) par le Grand Conseil:

Une partie du projet de loi PL13267 est intégrée dans le PL13407 (révision de la LNav 2 05). Au vu de cette intégration, le PL13267 est retiré. Nouveauté dans la LNav 2025 :

- Transfert possible de compétences aux communes ou aux groupements intercommunaux (par convention)
- Encadrement des activités nautiques, réglementation de la pratique de ski nautique, planches à voile, paddle etc...
- Gestion des places d'amarrage
- Activités professionnelles, permissions pour exercer une activité professionnelle
- Mesures administratives, amendes administratives pouvant atteindre 60'000.-
- Gardes-ports, peuvent dresser des amendes d'ordre et peuvent être autorisés à porter une arme pour leur défense personnelle.
- Commission de la navigation et des ports (aménagement ports) composée des représentants des Communes riveraines du lac, l'Association des Communes Genevoises, ainsi que ceux des fédérations, associations ou organisations intéressées à l'aménagement des Ports.

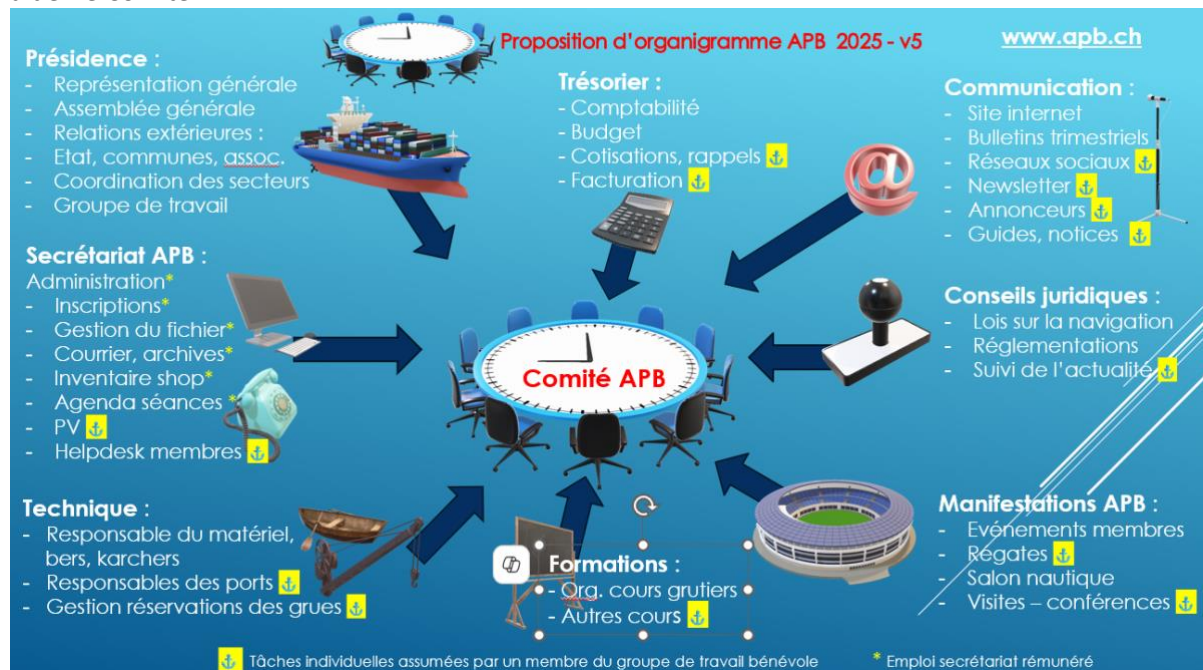
Compétente pour proposer toute mesure technique de développement des infrastructures portuaires et autres aménagements nautiques dans les eaux genevoises.

Le Conseil d'Etat définit par voie réglementaire la composition et le mode de fonctionnement de cette commission.

h) Proposition d'organigramme pour la relève (fin 2024) Voir p. 14

Olivier von Arx revient sur la fin de l'année 2024 et, ayant effectué une sorte d'état des lieux de l'APB, afin de reprendre le cap du succès, l'idée de la création de groupes de travail, en 5 secteurs ou pôles, pour les différents domaines d'activité de l'association, soit :

Le détail de cette proposition d'organigramme est publié dans le journal no.661, page 9, résumé ci-dessous et dans la newsletter de janvier, faisant appel à l'intérêt et à la disponibilité des membres pour aider le Comité :



1. Pôle Communication. Voir p. 15

- Site internet mise à jour
- Réseaux sociaux
- Newsletters
- Guides, notices
- Rédaction d'articles pour journal et site et réseaux
- Bulletin trimestriel (mise en page, Pub annonceurs, graphisme)
- Site internet, plateforme d'échange & de vente de bateaux
- Recherche d'annonces

8 personnes se sont annoncées :

Jorge Barbosa; Jean-Claude Bres; Florent Canetti; Victor Gabriel; Nicolas Roggli; Robert Soncini; Eric-Jacques Vuille; Fadel Zaidan.

2. Pôle Manifestations, Evénements Voir p. 16

- Conférences, visites
- Apéro - Pique-niques
- Soirée des membres
- Assemblée Générale
- Puces Nautiques
- Expositions, Salon Nautique Swiss Boat Show
- Régates
- ainsi que : Coups de main ponctuels

13 personnes se sont annoncées :

Anna Boragine; Caroline Bozzoli; Jannine Brandt; Alexandre Cabrera; Mirco Fries; Fred Fulton; Victor Gabriel; Dominique Gremaud; Bernard Huguenin; Sylviane Janin; Mustapha Moussaoui; Christian Poudou; Paula Schmid.

3. Pôle Technique, Matériels, Formations. Voir p. 17

- Maintenance Bers
- Maintenance Karcher
- Développement & évolution du Matériel
- Formations grues
- Cours divers (à développer)

6 personnes se sont annoncées :

Pierre Bonneau; Marc Imhof; Christian Müller; Sébastien Pena; Aramazd Yarijanian

4. Pôle Projets Navigation & Conseil Juridique Voir p. 18

- Co-détention de bateaux etc...
- Groupe de partage de bateaux (Shipshare ?)
- Suivi Lois sur la Navigation
- Réglementations
- Suivi de l'actualité (presse, Etat)
- Boat Park
- Statuts (en cas de modif.)
- Envoi à choix (courrier / carte membre/ factures / infos)

6 personnes se sont annoncées : **Jean-Claude Bres; Roberta Coelho; Victor Gabriel Pierre Jacob-Grosjean; Patrick Servant; Eric Jacques Vuille.**

5. Pôle Comptabilité Voir p. 19

- Budgets pour projets
- Compte Grues
- Facturation
- Cotisations, factures, rappels (->secrétariat)

3 personnes se sont annoncées : **Thomas Le Forestier; René Lejeune; Sébastien Pena**

Tous les groupes se réuniront dans un proche avenir afin de faire connaissance et de créer ensemble des idées, des projets bénéficiant au développement de l'APB.

6- Rapport sur le matériel et les formations (Pierre Dupanloup) Voir p. 20-30

- **Cap** : Mettre du matériel à disposition des membres
- 3 lieux : Eaux-Vives / Pâquis / Port-Choiseul
- **3 karchers** (+ 1 en réserve) : 361 heures (+15,5%) ; env. 780 giclages
- 474 utilisations inscrites (+46,7%) Pose boîte à code à Port Choiseul.
- Frais d'entretien Karchers CHF 3 556.20 (CHF + 2'283.-)
- Remplacement d'un enrouleur (rénovation),
2 tuyaux HP, 3 Poignées.

- **8 bers et un char** : Eaux-Vives 2/ Pâquis 4 +1 / Port-Choiseul 2
88 réservations (-2) : E-V. 36 (-6)/ Pâquis. 35 (+5) / P-C 17 (-1)

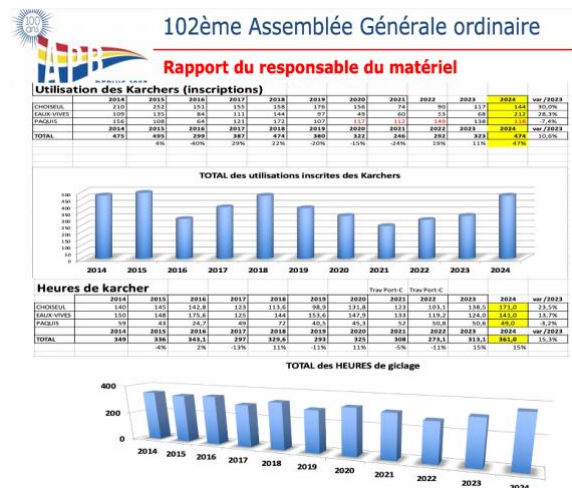


Cap : Faciliter l'entretien des bateaux par les membres

- Utilisation de la **grue des Pâquis** :
selon liste d'emprunt de clé (liste Mouettes) :
41 utilisations (+5)
- Utilisation des **Grues électriques** : Total Badges APB :
110 dont 14 nouveaux badges achetés en 2024 (11 en 2023)
93 réservations de grues électriques (+3) ; 90 en 2023 ;
56 en 2022

Améliorations matérielles encore attendues :

- Remplacement du Karcher des Pâquis par un nouveau modèle
- Places pour les bers APB à Port-Choiseul,
- Armoire Karcher Port Choiseul,
- Rangement et propreté sur les emplacements APB,
- Dates de remise en eau (fin mars); Respect du matériel,
- Enregistrement des utilisations de karchers et des réservations de la grue des Pâquis depuis le site apb.ch



Cours de Grues organisés en 2024 :

Grues électriques : 4 cours

- 16 mars (EL-26) 9 ; (+0)
- 23 mars (EL-27) 10 ; (+5)
- 16 nov. (EL-28) 9 ; (-1)
- 21 oct. (EL-29) 7 ; (+7)

Manuelle Pâquis :

- 2 cours : 20 avril (PS15) 11 (+7)
- 2 nov. (PS16) 5 (+5)

Manuelle (Complément EL)

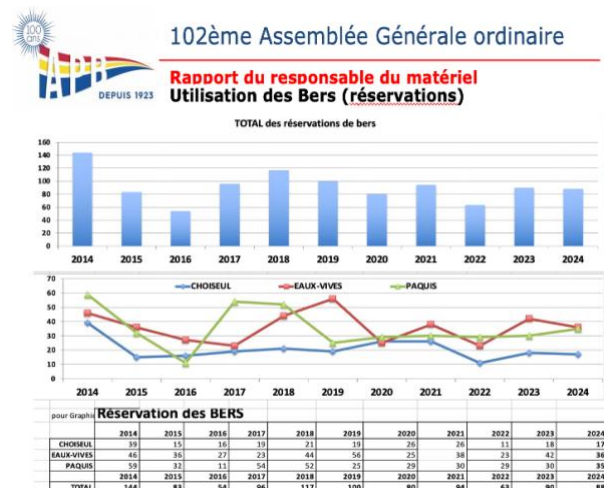
- 1 cours : 20 avril (PC8) 6 (+2)

Total : 7 cours (+2) / 57 participants (+25)

Electrique : 26 participants APB + 9 hors APB

Manuelle Pâquis : 19 participants APB + 2 hors APB

Voir la liste de grutiers formés en 2024 (ANNEXE 3)



25

REMERCIEMENTS à Philippe Bergonzoli: Instructeur grutage

Merci aux surveillants responsables des sites:

- Choiseul: Pierre Dupanloup
- Eaux-Vives: Sébastien Pena
- Pâquis: Christophe Leisi

7- Rapport du trésorier (Patrick Daenger) et des vérificateurs de comptes; p. 31 à 37

Patrick Daenger effectue un large résumé des différents tableaux ; produits, charges, actifs, actifs circulant, actif immobilisé et finalement le passif. Cinq tableaux Excel en annexe p.32 à 37.

8- Approbation des comptes et décharge au Comité sortant de comptes; p. 38a

Les rapports et les comptes sont approuvés

Décharge est donnée au Comité sortant par une très large majorité



9- et 10- Election du Président et du Comité 2025

1. Election du Président Olivier von Arx : à l'unanimité des 100 membres présents !

Election du Bureau : très large majorité de vote pour tous les élus :

2. Secrétaire : Lise Zogmal
3. Trésoriers : Patrick Daenger et Cédric Godier

Autres membres du Comité : très large majorité de vote pour tous les élus :

4. Communications : Jehan Khodl
5. Formation, suivi grues : Sébastien Pena
6. Matériel & Coach : Pierre Dupanloup
7. Assistant administratif : Christophe Leisi
8. Manifestations : à trouver

11- Nomination proposée des vérificateurs de comptes 2025 :

- Reconduction : Alain Herzig,
Suppléant devenant titulaire Ciro Criculoro
et nouvelle suppléante : Alice Sauthier

12- Présentation du budget 2025 (Voir-présentation PP p. 43 à 45)

13- Proposition de modification des Statuts (Voir-présentation PP p. 46 à 49)

En préambule, un membre pose la question du coût papier/imprimerie du magazine trimestriel qui est actuellement de Chf 22'000.--. Le Président répond qu'il s'est posé la question de fournir une édition toute électronique. Il semble malgré tout que nombreux sont les membres qui apprécient de recevoir le format papier. A discuter !

Le Président indique qu'avec la réorganisation interne de la recherche de publicité, il devrait être possible que le journal (écriture et impression), soit totalement payé par la publicité. C'est en tout cas un souhait.

Le même problème se pose de l'envoi des factures, informations aux membres par courrier postal. Cela pourrait être remplacé par le courrier électronique, pratique largement répandue aujourd'hui.

Pierre Dupanloup explique ensuite dans le cadre d'une réflexion du Comité sur la cotisation des membres et afin d'attirer les jeunes (18-30 ans), de créer une catégorie spécifique à la jeunesse.

Proposition de modification

- 1) Finance d'entrée moins dissuasive
- 2) Nouvelle catégorie de membres (Jeunes 18-29 ans)
- 3) Membre rémunéré au sein du Comité

Ø Art 8 Finance d'inscription

La finance d'inscription est fixée à 50% de la cotisation annuelle du membre actif, excepté pour le membre jeune (voir art.11). Elle n'est pas fractionnable et exigible au moment de l'admission.

Ø Art 9 Cotisations

La cotisation annuelle, dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée générale ordinaire, doit être réglée par les membres au plus tard dans les 30 jours qui suivent la réception de sa notification (et non plus au 31 mars de l'année en cours).

Liens: www.apb.ch/pxomedias/pxo/projet-statuts_apb_2025-v6-21-3.pdf

Ø Art. 11 : Membres

L'APB se compose de membres d'honneur, de membres actifs, de membres vétérans, de membres AVS ou AI et de membres jeunes.

Membres d'honneur : Les membres d'honneur sont élus par l'Assemblée générale sur proposition du Comité, pour des raisons d'exception. Le membre d'honneur garde les droits et devoirs des membres actifs mais est exonéré de cotisations.

Membres actifs : Les membres actifs sont majeurs et ont 30 ans ou plus.

Membres jeunes : les membres dans leurs années des 18 à 29 ans, bénéficient d'une réduction de 50% de la cotisation du membre actif. Ils sont dispensés du versement de la finance d'inscription. Ils ont tous les droits et devoirs des membres actifs

Ø Art. 12 : Admissions

Toute personne désirant adhérer à l'APB doit adresser une demande écrite (ou en ligne) au Comité de l'APB. L'adhésion ne devient toutefois effective qu'après le paiement de la finance d'inscription et de la première cotisation annuelle.

APB Association des propriétaires de bateaux Statuts 25 mars 2025 p. 6 sur 11

De ce fait, elle s'engage, en cas d'acceptation de sa demande, à respecter les statuts (notamment l'article 14) et règlements de l'APB ainsi qu'à communiquer sans délai ses éventuels changements

d'adresse postale, d'e-mail, de téléphone mobile ou fixe. Les données concernant le bateau, et la place d'amarrage doivent également être mises à jour par le membre ou communiquées au secrétariat.

Ø Art. 14 : Matériel, accidents, dégâts

Les membres utilisent le matériel et prennent part aux manifestations de l'APB sous leur entière responsabilité. Ils prendront toute mesure de précaution et de vérification de l'état du matériel pour assurer leur sécurité et celle du voisinage.

L'APB ne peut être tenue pour responsable des accidents ou dégâts, envers ses membres comme envers des tiers, survenus par le fait de ses membres.

Le règlement établi par le Comité concernant l'utilisation du matériel fait partie intégrante des présents statuts.

Ø Art. 19 : Assemblée générale

a) L'Assemblée générale se compose des membres d'honneur, des membres actifs, des membres vétérans, des membres AVS/AI et des membres jeunes (18-29 ans).

Ø Art. 20 : Comité

Personnel rémunéré pour certaines fonctions. Une personne rémunérée par l'APB peut faire partie du Comité. Toutefois, pour éviter tout conflit d'intérêts, elle s'abstiendra de voter sur les décisions concernant sa fonction, sa rémunération ou toute question qui pourrait l'impliquer [directement](#).

Voir la [proposition de statuts](#) :

http://www.apb.ch/pxomedias/pxo/projet-statuts_apb_2025-v6-21-3.pdf

Un long échange sur cette question des cotisations débute avec de nombreuses questions et remarques des membres qu'il serait trop long ici de détailler dans ce PV.

Finalement, un membre suggère de voter les modifications des statuts à l'exception de la rubrique jeunes qui retourne au Comité pour réflexion. Tous les paragraphes se référant aux membres jeunes (18-29 ans) seront donc retirés de la version 2025.

Au vote, large majorité adoptée, 8 abstentions et 6 contre. Statuts adoptés.

Voir sous : https://www.apb.ch/pxomedias/pxo/apb-statuts_2025_adoptes_ag-25mars.pdf

14- Fixation de la cotisation 2026, proposition d'adaptation

Selon le budget 2025 proposé, pour répondre aux besoins de rémunéré un temps partiel pour le secrétariat, comme amorcé en 2024 et des augmentations substantielles des taxes (places pour les bers et imposition fiscale ainsi que du renouvellement des kärchers, le vote sur l'augmentation de la cotisation de Chf 80.- à Chf 100.- est accepté par une large majorité, 8 abstentions et 2 contre.

La cotisation 2026 étant fixée, la question du coût du journal, et sa transformation partielle ou totale ou à choix, en journal électronique se pose ! Un sondage sera effectué auprès des membres.

15- Plateforme de vente de bateaux

En attendant que le site soit modifié en conséquence, les Membres qui souhaitent vendre leur bateau, peuvent l'annoncer sur le site de l'APB. Un transfert vers la nouvelle plateforme sera opéré.

- Plateforme de mise en relation les vendeurs de bateaux, des acheteurs potentiels, notamment ceux qui sont sur la liste d'attente de place d'amarrage de la Capitainerie.
- Objectif, dynamiser le marché de vente et simplifier les transactions, optimiser l'attribution des places pour la Capitainerie

- Prise de décision du Comité de l'été de partir avec une société de service en informatique spécialiste dans le domaine des Systèmes d'information géographique.
- Avantages : cartographie attractive des emplacements des bateaux dans les ports et possibilité d'utiliser des plateformes géomatiques de l'Etat.
- Désavantages : des limitations pour des raisons de protection de données, de ne pas pouvoir mettre des photos, de ne pas pouvoir mettre en place un système de login avec mot de passe sur le site de l'Etat sont apparues tardivement. En début de cette année, nous avons donc pris la décision d'interrompre ce projet avec cette société. Actuellement, nous sommes en train de relancer le projet, en étroite collaboration avec la Capitainerie.

16- Proposition d'élire *Giovanna Fanni* comme membre d'honneur de l'APB

En regard et en reconnaissance de ses nombreux apports ainsi que de la notoriété acquise par l'APB durant les 14 ans de règne de Giovanna comme Présidente, le Comité vous propose d'élire Madame **Giovanna Fanni** en qualité de Membre et Présidente d'honneur de l'APB. Ce qui fut approuvé sous un tonnerre d'acclamations et d'applaudissements.



17- Propositions individuelles et divers

En invitant l'assemblée à se retrouver pour le verre de l'amitié, l'AG 2025 est clôturée à 21h30 !

Genève, le 1^{er} avril 2025. Eric J. Vuille

Le Président

Olivier von ARX

La Secrétaire

Lise Zogmal

ANNEXE 1 : AG APB du 25 mars 2025 : Liste de présence une centaine de participants :

AEBI Rudolf; ANSELMETTI YVES; BAER Pascal; BARBETTA / BARBOSA Silvia et Jorge; BAUDIN Pascal; BENZ Nelly; BERGONZOLI Philippe; BERTHOLET Jean-Luc; BINDER André René; BONNEAU Pierre; BORAGINE Anna; BORLOZ Marguerite; BOURCIER DE CARBON Yves; BRES Jean-Claude; CANETTI Florent; CLEMENT Christian; COUSAM Eric; CRISCUOLO CIRO; DAENGER Patrick; DE CHASTONAY Jean-Marc; DE GREGORIO Nicolas; DE VECCHI Graziella; DELACHAUX Alain; DELACHAUX Julien; DIEUMEGARD Bernadette; DIEUMEGARD Jacky; DUFOUR François; DUPANLOUP Pierre; EMMENEGGER Alain; FANNI Giovanna; GABRIEL Victor; GANDER ET PELLATON Philippe et Catherine; GAUTRAIS Anne-Marie ; GELISSEN Paul; GENEQUAND Martin; GERMANN Ueli; GODIER Cédric; GUHL André; GUNTZ Michel; HERZIG Alain; HESS Patrick; HYPPOLITE Robert et Petra; JANIN Sylviane; KHODL Jehan (admin); KHODL Pavel; KRONEGG Valentin; LE GODEC Emmanuel; LECHEVALLIER Damien; LEISI Christophe; LEJEUNE René; LOPEZ Antonio; MAFFLI Yves; MAURIN Suzanne; MÄUSLI Jean-François; MOUSSAOUI Mustapha; NARJOU Lucien; OESTREICHER Jean-Luc; OSTERTAG Philippe; PAGLIUCA Angelo; PEAUDECERF Jean; PELLAUD Claude; PENA Sébastien; PETITPIERRE Jacques; PHILIPPOZ Dominique; PICENNI Bernard; PONCET Jean; POUDOU Christian c/o Ehrard; PREISIG Marcel; RAMPINI Raphaël; RIEDLINGER Michel ; ROGGLI Nicolas; ROHMIG Peter; ROSSET Claude; RUBERTO Francesco; SAUTHIER Alice; SCHMID Paula ; SERVANT Patrick; SONCINI Roberto; STRASSER Sélim; TABERLET Pascal ; TACCHINI Mario; ÜLKÜ Dominique; URBEN Gilles; VELA Estrella; Von ARX Olivier; VON OW André; VUILLE Eric; VUILLE Eric-Jacques; WAGNER Daniel; WELTEN Kurt; WYSS Victor; ZAIDAN Fadel; ZOGMAL Lise; ZUMSTEIN Werner; + ROSSINI + BORGET ;

ANNEXE 2 : APB AG 2025 : Liste des nouveaux membres entrés à l'APB durant l'année 2024

Amokrane AïT GHEZALA; Denis ALADJEM; Adrian AMPUERO; Albert ASSAL; Jean-Claude BARRERE; Alain BERLOTY; Mounir BOULMERKA; Alain BOVARD; Sylvain BRECCOLINI; Jean-Claude BRES; Paolo BRONZINI; Luis CANELLAS; Eléonore CASSAIGNEAU; Jean-Paul CATEAU; Atanas CHOLAKOV; Manuel DA SILVA MATOS; Jean-Marc DE CHASTONAY; Alain DELACHAUX; Eric DENIS; Julien FAURE; Daniel FONSECA DA COSTA; Mathilde GALLINELLI GONZALEZ; Sergio GOTTI; Amanda GRUDINSKAS; Patrick HESS; Adrian HOLLOWAY; Marc HOULMANN; Abdelaziz LARIF; Pierre-André LENOIR; Caroline LIEBICH; Jonathan LIENGME; Ariane MAGNIN; Nigel MAMALIS; Boris MOLL; Philippe OSTERTAG; Mathias PAATZ; Patrick PAULUS; Jérôme PÉRÉ; Gael PIQUILLOU; Jérôme RANDALL; Pierre REVAY; Pierre-Alain REYMOND; Michel RIEDLINGER; Yurany(Mauricio) RODRIGUEZ (SANCHEZ); Mikael SACHS; Yann SCHURTER; Roberto SONCINI; Alejandro SOTO MORENO; Damien THIEVENT ; Florian TRIKI; Julia/Laszlo WILLIAMS / NEF; Balthazar WITZIG; Jean-Claude ZOGG

ANNEXE 3 Liste des membres de l'APB formés au levage par grues en 2024.

Grues électriques : 35 certificats délivrés

- **EL-26:** Léonard AQUARONE; Floran BAILLIF; James-Xavier COTTON; Sébastien PRESS; Michel RIEDLINGER; Alexis ROMANENS; Christophe RYSER; Yazan SAVOY; Tristan PFUND
- **EL-27:** Alain BOVARD; Ludwig CLEMENT; Etienne DUPRAZ; Ralph FERTIG; Jérôme GLORIEUX; François KOCHER; Angelo PIETRANTONIO; Jérôme RANDALL; Guillaume BORDAS; Lionel ANSERMET
- **EL-28:** Amokrane AïT GHEZALA; Albert ASSAL; Mounir BOULMERKA; Mathilde GALLINELLI GONZALEZ; Andres Mauricio SANCHEZ; Aurélien TOURNOUER; Colin LOIRAT; Aurélien GARD; Nils PALMERI.
- **EL-29:** François DELAITE; Julien FAURE; Sophie GOUMAZ; Nicolas GOUMAZ; Adrian HOLLOWAY; Renaud JEANNERET; Olivier LANGE.

Grue mécanique (Pâquis) : 22 certificats délivrés • **PS-15:** Luc CAÏTUCOLI; Eléonore CASSAIGNEAU; Daniel FORESTIER; Georges ISTRATE; Robin JOSSEN; Jonathan LIENGME; Paulo Jorge OLIVEIRA; Stéphane ROMBALDI; Chistophe RUSSI; Dick STEENMAN; Olivier VON ARX. • **PS-16:** Patrick PAULUS; Julien PAYAN; Roberto SONCINI; Claude DUPERRET; David MEKIS.

Grue mécanique (Pâquis) complément pour certifiés électrique • **PC-08:** Alain BOVARD; Stéphane CHEVALIER; Nicolas MARQUAIS; Alfio MUNI; Sébastien WEIL; Alexander OTT. **Félicitations à tous !**